



Plan sur l'accessibilité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour 2026- 2028



La présente publication est disponible en ligne au <https://ised-isde.canada.ca/site/isde/fr/plans-laccessibilite-disde/plan-laccessibilite-dinnovation-sciences-developpement-economique-canada-pour-2026-2028>.

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un média substitut (Braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le formulaire de demande de publication au www.ic.gc.ca/demande-publication ou communiquer avec :

Le Centre de services aux citoyens d'ISDE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Édifice C.D. Howe

235, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189

Téléphone (international) : 613-954-5031

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : ISED@canada.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans la présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne au www.ic.gc.ca/demande-droitdauteur ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE aux coordonnées fournies ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, [2026].

Numéro de catalogue lu1-31E-PDF

ISSN 3111-0134

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Also available in English under the title The 2026–2028 Innovation, Science and Economic Development Canada Accessibility Plan.

Plan sur l'accessibilité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour 2026-2028

Table des matières

Plan sur l'accessibilité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour 2026-2028	3
Généralités	4
Application	5
Résumé	6
Principes directeurs d'ISDE	7
Culture	7
Résultats des consultations sur la culture.....	7
Objectifs et activités	8
Emploi	9
Résultats des consultations sur l'emploi	10
Objectifs et activités	10
Environnement bâti.....	11
Résultats des consultations sur l'environnement bâti.....	12
Objectifs et activités	12
Technologies de l'information et des communications.....	14
Résultats des consultations sur les technologies de l'information et des communications	14
Objectifs et activités	14
Communications, autres que les technologies de l'information et des communications ...	15
Résultats des consultations sur les communications	16
Objectifs et activités	16
Acquisition de biens, de services et d'installations	17
Résultats des consultations sur l'approvisionnement.....	17
Objectifs et activités	17
Conception et prestation de programmes et de services.....	18

Résultats des consultations sur la conception et la prestation des programmes et services	18
Objectifs et activités	19
Transport	19
Objectifs et activités	20
Consultations	20
Responsabilisation et production de rapports	21
Annex A	21

Généralités

Le Plan sur l'accessibilité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour 2026-2028 (le Plan) est conforme à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) et au [Règlement canadien sur l'accessibilité](#). Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) tient à souligner les précieuses contributions des personnes suivantes :

- les membres du Réseau des personnes en situation de handicap d'ISDE
- les membres du Groupe de rétroaction sur l'accessibilité d'ISDE
- les responsables des secteurs prioritaires d'ISDE et leurs équipes de soutien
- le Secrétariat de l'accessibilité d'ISDE

ISDE joue un rôle actif pour prévenir, détecter et éliminer les obstacles à l'accessibilité. À ISDE, la dirigeante des ressources humaines, appuyé par le Secrétariat de l'accessibilité, est chargé de recevoir les commentaires au sujet des obstacles à l'accessibilité et du Plan sur l'accessibilité d'ISDE pour 2026-2028 dans son ensemble.

Vous pouvez contacter le Secrétariat de l'accessibilité pour obtenir une copie du Plan ou la Description du processus de rétroaction dans un autre format, comme le braille et les gros caractères. À cette fin, veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#) ou communiquez avec :

Centre des services aux citoyens d'ISDE
 Innovation, Sciences et Développement économique Canada
 Édifice C.D.-Howe
 235, rue Queen
 Ottawa (Ontario) K1A 0H5
 Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189

Téléphone (international) : 613-954-5031

ATS (pour les malentendants) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : ISED@ised-isde.gc.ca

Les membres du public disposent de divers moyens pour signaler des obstacles ou soumettre leurs commentaires au sujet du Plan :

- En ligne : en remplissant le [formulaire de rétroaction sur l'accessibilité](#) qui se trouve sur la page Web [Accessibilité](#) à ISDE
- Par courriel : ISEDAccessibilityPlan-PlanAccessibilite@ISED-ISDE.gc.ca
- Par la poste :
 - Secrétariat de l'accessibilité
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Tour Est, 1er étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada
- Par téléphone : Centre de services aux citoyens d'ISDE, aux heures de bureau, de 8 h 30 h à 17 h (heure de l'Est)
 - Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
 - Téléphone (Ottawa) : 613-954-5031
 - ATS : 1-866-694-8389
- Par télécopieur : Centre de services aux citoyens d'ISDE au 343-291-1913

Les employés d'ISDE peuvent utiliser le formulaire interne de rétroaction sur l'accessibilité pour signaler des obstacles. Ils trouveront ce formulaire sur la page principale de l'intranet d'ISDE en ouvrant une session sur leur appareil d'ISDE.

Si vous souhaitez soumettre une rétroaction dans un autre format, communiquez avec le Secrétariat de l'accessibilité à l'aide du formulaire en ligne, par courriel, par la poste, par téléphone ou par télécopieur pour prendre les dispositions appropriées.

ISDE accusera réception des commentaires sur l'accessibilité de la même manière qu'ils ont été transmis, conformément aux [Normes de service du Centre de services aux citoyens d'ISDE](#). ISDE ne peut accuser réception des rétroactions envoyées de façon anonyme, mais les traitera de manière appropriée.

Application

Le Plan sur l'accessibilité d'ISDE pour 2026-2028 s'applique aux secteurs et aux organisations du portefeuille suivants :

- Bureau de l'ombuds
- Bureau de la concurrence
- Bureau du dirigeant principal de l'équité et de l'inclusion
- Bureau du secrétaire général
- Direction générale de la vérification et de l'évaluation

- Innovation Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Préparation aux crises sanitaires Canada
- Secteur de l'industrie
- Secteur de la gestion intégrée
- Secteur de la politique stratégique
- Secteur des communications stratégiques et du marketing
- Secteur des sciences et de la recherche
- Secteur du service de transformation numérique
- Secteur du spectre et des télécommunications
- Services axés sur le marché, le tourisme et les petites entreprises
- Services juridiques d'ISDE

Le Plan s'applique également au Bureau du surintendant des faillites (BSF), qui relève du Secteur des services axés sur le marché, le tourisme et les petites entreprises, car le BSF est régi par la structure financière d'ISDE et n'est pas considéré comme une entité distincte pour ce qui est des rapports financiers du Ministère.

Résumé

ISDE se fait un devoir de respecter, et même de dépasser, les exigences de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* ainsi qu'à détecter, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans l'ensemble de l'organisation.

Comme l'exige le Règlement canadien sur l'accessibilité, le Plan traite de chaque domaine prioritaire énuméré à l'[article 5 de la Loi canadienne sur l'accessibilité](#). Chaque section consacrée à un domaine prioritaire présente les thèmes soulevés lors des consultations menées auprès des personnes en situation de handicap à ISDE, les objectifs à atteindre et les activités à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années. Même si le Plan sur l'accessibilité d'ISDE pour 2026-2028 comprend de nouveaux objectifs, il prend aussi en compte les objectifs et les engagements du [Plan sur l'accessibilité d'ISDE pour 2023-2025](#).

Chaque domaine prioritaire est encadré par un résultat souhaité qui envisage un état futur idéal. Bien que distincts, ces résultats contribueront globalement à intégrer une optique d'accessibilité par défaut à ISDE et à créer un ministère accessible et inclusif.

Le Plan décrit également comment les consultations ont façonné les priorités et comment les progrès seront suivis pour assurer la responsabilisation et la transparence tout au long de sa mise en œuvre.

Principes directeurs d'ISDE

Les principes suivants ont guidé l'élaboration du Plan et continueront d'orienter sa mise en œuvre. Conformément à la Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) d'ISDE pour 2025-2028, le Plan incarne les valeurs fondamentales suivantes :

- **Respect envers les personnes** : Notre travail est axé sur les valeurs de l'organisation, qui consistent à traiter tout le monde dans l'organisation, et ceux avec qui nous collaborons et que nous servons, avec respect, équité et dignité humaine.
- **Co-création** : Nous sommes engagés à prendre des mesures délibérées en nous inspirant du principe « Rien sans nous », en partenariat avec la communauté des personnes en situation de handicap.
- **Axé sur les résultats** : Nous privilégions des mesures concrètes pour aboutir aux résultats souhaités.
- **Mesures** : Nous établissons des objectifs réalisables et limités dans le temps, combinés à des mécanismes pour mesurer les progrès dans l'atteinte de ceux-ci.
- **Transparence** : Nous sommes engagés à communiquer ouvertement nos objectifs et nos progrès à tous les employés et aux membres du public, ainsi qu'à solliciter leurs commentaires pour pouvoir les intégrer dans notre travail au fur et à mesure de sa progression et de son évolution.
- **Responsabilisation** : Nous sommes engagés à nous tenir mutuellement responsables.

Culture

« L'accessibilité est une responsabilité partagée par l'ensemble de notre organisation. J'encourage chacun de vous à apporter des changements intentionnels et progressifs chaque jour. Chaque geste, aussi minime soit-il, aide à créer une culture d'accessibilité et d'inclusion. »

- Sous-ministre Sony Perron, Semaine nationale de l'accessibilité 2025

ISDE continue d'inclure la culture comme huitième domaine prioritaire pour souligner l'importance du changement systémique. Notre but est de favoriser une culture accessible par défaut, où les personnes en situation de handicap sont des collaborateurs dans la conception, l'élaboration et l'exécution de toutes les initiatives. La réussite dans ce domaine exige de créer un environnement où tous les employés se sentent valorisés, appuyés et inclus, peu importe leurs capacités. ISDE reconnaît et valorise les expériences vécues par les personnes en situation de handicap alors que nous nous employons à créer une culture plus inclusive en milieu de travail.

Résultats des consultations sur la culture

Les consultations ont fait ressortir les progrès accomplis à ce jour et les possibilités d'améliorations. Au cours des trois dernières années, les participants ont reconnu les progrès importants accomplis avec le soutien du Réseau des personnes en situation de handicap

d'ISDE et du Groupe de soutien par les pairs pour les personnes neurodivergentes à ISDE. Ces réseaux permettent d'échanger, de défendre des intérêts et d'apprendre des collègues. Plusieurs personnes consultées ont également noté une confiance grandissante de la part de la communauté des personnes en situation de handicap à l'égard des personnes œuvrant pour détecter, résoudre et prévenir les obstacles.

Les personnes consultées ont insisté sur la nécessité d'un engagement plus affirmé et plus visible de la haute direction en matière d'accessibilité. Les dirigeants doivent non seulement comprendre les défis des personnes en situation de handicap, mais aussi agir pour les résoudre. La responsabilisation a été soulignée comme étant d'une importance égale à la visibilité. Les personnes consultées souhaitent que les dirigeants établissent des engagements clairs en matière d'accessibilité, communiquent les progrès accomplis et soient tenus responsables de résultats mesurables. L'engagement et la responsabilisation de la direction sont perçus comme d'importants facteurs d'accélération de la transformation culturelle.

En fonction de cette rétroaction, les objectifs d'ISDE en matière de culture visent à accroître la transparence et la responsabilisation en ce qui a trait à la résolution des obstacles, à introduire une responsabilité conséquente pour assurer l'engagement de la direction à l'égard de l'accessibilité, à intégrer une optique d'accessibilité par défaut dans l'ensemble des secteurs, et à accroître la sensibilisation à l'aide d'activités de formation, de communications et de mécanismes de reconnaissance. Les soutiens existants, tels que le Programme des ambassadeurs de l'accessibilité et le Groupe de rétroaction sur l'accessibilité, vont continuer de renforcer les pratiques d'accessibilité dans l'ensemble du Ministère et servir de fondements pour poursuivre les apprentissages et l'engagement. Ces soutiens jouent un rôle essentiel dans l'avancement de l'accessibilité dans les secteurs, alors que les cadres et la direction demeurent les principaux responsables au niveau du Ministère pour produire des résultats en matière d'accessibilité.

Objectifs et activités

Responsable : Dirigeante des ressources humaines, avec le soutien du Secrétariat de l'accessibilité.

Objectif 1 : Améliorer la transparence, la responsabilisation et la rapidité du mécanisme de rétroaction à ISDE.

- **Activité 1** : Publier des rapports mensuels sur les obstacles sur la plateforme Web interne.
- **Activité 2** : Intégrer un sondage sur la satisfaction lorsqu'un obstacle est éliminé.
- **Activité 3** : Renforcer le processus de résolution des obstacles, notamment assurer le suivi auprès des demandeurs, ajouter des modèles et élaborer une norme de service.

Objectif 2 : Renforcer l'engagement des cadres et de la direction pour défendre le principe de l'accessibilité et favoriser une culture inclusive dans l'ensemble d'ISDE.

- **Activité 1** : Intégrer des objectifs d'accessibilité et des mesures de responsabilisation dans les plans de gestion du rendement des cadres en utilisant un mécanisme de responsabilisation.

- **Activité 2** : Faire des présentations sur l'accessibilité et offrir de la formation aux cadres en matière d'accessibilité.
- **Activité 3** : Soutenir la championne de l'accessibilité et du Réseau des personnes en situation de handicap par une collaboration permanente afin de continuer à faciliter des améliorations pour les personnes en situation de handicap.

Objectif 3 : Élargir la capacité des secteurs à offrir des produits accessibles pour encourager une optique d'accessibilité par défaut.

- **Activité 1** : Accroître la sensibilisation au Programme des ambassadeurs de l'accessibilité tout en soutenant son développement comme ressource d'aide aux employés pour renforcer leurs propres pratiques d'accessibilité, en reconnaissant que l'accessibilité est une responsabilité partagée dans l'ensemble d'ISDE.
- **Activité 2** : Encourager le recours au Groupe de rétroaction sur l'accessibilité d'ISDE pour examiner l'accessibilité des projets.
- **Activité 3** : Développer et promouvoir des ressources et des outils d'accessibilité pour diffuser les connaissances à l'échelle du Ministère.

Objectif 4 : Accroître la sensibilisation à l'accessibilité au moyen d'activités de formation, de communications, de mécanismes de reconnaissance et de partages d'expériences vécues.

- **Activité 1** : Promouvoir la formation « L'accessibilité est importante à ISDE » et faire un suivi du taux d'achèvement; effectuer un examen annuel pour s'assurer que le contenu est à jour.
- **Activité 2** : Demander aux secteurs d'intégrer la réussite de la formation sur l'accessibilité dans les plans sectoriels en matière d'EDI.
- **Activité 3** : Organiser et promouvoir des possibilités d'engagement tout au long de l'année, notamment des événements lors de la Semaine nationale de l'accessibilité, qui amplifient les expériences vécues.
- **Activité 4** : Développer et mettre en œuvre des mécanismes de reconnaissance pour encourager la participation et célébrer les réussites.

Emploi

« En tant que plus important employeur du Canada, le gouvernement fédéral est tenu de donner l'exemple et d'utiliser ses ressources judicieusement. Dépenser plus d'argent pour améliorer les mesures d'adaptation en milieu de travail ne suffit pas, il faut aussi rationaliser nos approches et rendre nos processus internes plus efficaces pour les personnes en situation de handicap. »

- L'ancienne sous-ministre championne des employés fédéraux en situation de handicap, Tina Namiesniowski

ISDE s'engage à créer un effectif qui reflète la diversité canadienne. À l'appui de cet objectif, nous visons à assurer que les personnes en situation de handicap ont un accès équitable aux possibilités d'emploi et aux mesures d'adaptation, et bénéficient de processus de dotation exempts d'obstacles, de lignes directrices claires et d'une mise en œuvre rapide et cohérente des mesures d'adaptation.

Résultats des consultations sur l'emploi

Les consultations ont fait ressortir à la fois les réalisations et les possibilités d'amélioration. Les répondants ont noté que davantage de cadres s'identifient comme personnes en situation de handicap, ce qui pourrait encourager une augmentation de l'auto-identification dans l'ensemble du Ministère. Les participants ont également reconnu qu'ISDE a dépassé ses cibles d'embauche ministérielles de personnes en situation de handicap, dans le cadre de l'initiative de 5 000 nouvelles embauches nettes de la Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada. Dans un contexte en évolution, l'accent devrait être mis sur le maintien en poste de ces employés et sur le soutien de leur avancement professionnel.

Un des principaux défis identifiés concerne le système de mesures d'adaptation en milieu de travail. Les personnes consultées ont souligné qu'il serait important d'adopter un processus simplifié et plus efficace, qui répondrait aux besoins des utilisateurs et permettrait aux gestionnaires et aux employés de traiter eux-mêmes la vaste majorité des demandes, sans exigence de documentation externe inutile. Les participants ont encouragé l'utilisation accrue du [Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada](#) pour simplifier les mesures d'adaptation et réduire le fardeau sur les employés qui doivent réexpliquer leurs besoins pour chaque nouveau poste.

Les objectifs et activités d'ISDE en matière d'emploi s'inspirent de ces perspectives pour renforcer les pratiques d'embauche inclusives et axées sur l'accessibilité, simplifier le processus de mesures d'adaptation, et clarifier les rôles et les responsabilités des employés et des gestionnaires. Dans leur globalité, ces initiatives permettront d'assurer un accès équitable aux possibilités d'emploi, d'améliorer l'expérience des employés et d'intégrer la responsabilisation et la transparence dans les pratiques d'emploi du Ministère.

Objectifs et activités

Responsables : Directeurs, Opérations liées aux personnes; Direction générale des ressources humaines.

Objectif 1 : Continuer de promouvoir l'inclusion et les pratiques de dotation axées sur l'accessibilité qui entraînent des changements importants, et de mettre en place des stratégies agiles et exempt d'obstacles pour la gestion de la main-d'œuvre, conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et la *Loi canadienne sur les droits de l'homme*.

- **Activité 1** : Promouvoir l'accessibilité dans les processus de dotation en assurant ce qui suit :
 - offrir des lignes directrices et des outils ciblés pour appuyer les demandes d'expertise pour des mesures d'adaptation et les pratiques d'embauche inclusives, en soulignant l'obligation imposée par la loi de prendre des mesures d'adaptation jusqu'au point de la contrainte excessive,
 - accroître la sensibilisation et peaufiner les stratégies d'identification et d'élimination des préjugés et des obstacles, en conformité avec les exigences de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et d'autres exigences législatives.

- **Activité 2** : Établir un plan de suivi annuel de la dotation pour déterminer les priorités ministérielles et les facteurs de risque, en mettant l'accent sur les préjugés et les obstacles dans les méthodes d'évaluation.
- **Activité 3** : Établir une approche systématique de suivi des demandes d'expertise pour des mesures d'adaptation dans le cadre des processus de dotation.

Objectif 2 : Améliorer l'accès à des possibilités de mobilité et de perfectionnement professionnels qui s'alignent sur la Stratégie d'ISDE en matière d'EDI.

- **Activités** : Améliorer les pratiques de gestion des talents au moyen de l'Outil de mobilité des talents 2.0 et donner la priorité à la participation de groupes en quête d'équité dans des initiatives telles que le Programme de perfectionnement du leadership des cadres, les programmes de mentorat et de parrainage et le programme « Préparation à un poste de cadre. »

Objectif 3 : Continuer d'améliorer l'approche d'ISDE aux mesures d'adaptation dans le but d'éliminer les obstacles, de simplifier les processus et d'améliorer l'expérience des employés.

- **Activité 1** : Réduire les inefficacités dans les processus et réduire les délais d'attente.
- **Activité 2** : Tenir des consultations permanentes auprès de la communauté des personnes en situation de handicap au moment où ISDE intègre le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada dans les processus existants, et offrir des lignes directrices et des formations aux gestionnaires sur son objectif, son application et les considérations liées à la protection de la vie privée.
- **Activité 3** : Simplifier les processus liés à la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

Objectif 4 : Accroître la sensibilisation et les connaissances au sujet du processus de mesures d'adaptation afin de clarifier les rôles et les responsabilités, et s'assurer que les employés et les gestionnaires comprennent leurs obligations et leurs droits.

- **Activité 1** : Clarifier les rôles et les responsabilités tout au long du processus de mesures d'adaptation, comme les étapes nécessaires à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et les obligations légales du gestionnaire, dont l'obligation de prendre des mesures d'adaptation jusqu'au point de la contrainte excessive.
- **Activité 2** : Réviser les pages intranet sur les mesures d'adaptation pour fournir des informations et des ressources essentielles dans un format convivial et accessible.

Environnement bâti

Il est essentiel d'assurer un accès libre d'obstacles aux immeubles, bureaux et installations d'ISDE. Les efforts dans ce domaine sont coordonnés entre de multiples intervenants, notamment les responsables des domaines prioritaires, la Gestion des installations, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et les entreprises de gestion d'immeuble, pour aménager des environnements inclusifs et accessibles.

Résultats des consultations sur l'environnement bâti

Alors qu'ISDE continue de moderniser ses espaces de travail, les personnes consultées ont fait état de points à améliorer. Ils ont insisté sur l'importance de l'engagement continu, de la prise de décisions fondées sur des données et de la communication pour planifier, aménager et entretenir les espaces. Cela comprend notamment les considérations sensorielles et l'aménagement d'espaces de travail flexibles et d'environnements qui répondent aux besoins diversifiés des employés. D'autres sujets importants abordés concernaient notamment une attention systématique apportée à la santé, à la sécurité et à l'accessibilité, y compris l'état de préparation en cas d'urgence, la signalisation, la qualité de l'air et l'accessibilité des toilettes pour qu'elles soient conformes aux exigences en matière de capacité et de fonctionnalité.

Les objectifs et activités d'ISDE en matière d'environnement bâti s'inspirent de la rétroaction continue et veillent à assurer que les espaces de travail, les installations et les systèmes d'urgence sont accessibles, inclusifs et favorables au bien-être des employés. Ces activités sont conçues pour intégrer des considérations d'accessibilité dans la planification, l'aménagement et les opérations, afin d'encourager l'engagement du personnel et de maintenir des environnements sécuritaires libres d'obstacles dans l'ensemble des lieux de travail d'ISDE.

Objectifs et activités

Responsable : Directeur général, Direction générale des installations ministérielles et de la sécurité, Secteur de la gestion intégrée.

Objectif 1 : Assurer que les espaces de travail physiques sont accessibles, inclusifs, multisensoriels et favorables au bien-être des employés.

- **Activité 1** : Informer la communauté des personnes en situation de handicap de l'état des projets dans le cadre du Plan de mesures d'adaptation à long terme et offrir la possibilité de soumettre une rétroaction.
- **Activité 2** : Promouvoir le portail VEGA à titre d'outil pour demander certaines mesures d'adaptation au poste de travail (p. ex. un mobilier adapté).
- **Activité 3** : Déterminer et désigner des zones de travail dans des bureaux principaux d'ISDE et équiper ces espaces de dispositifs tels qu'un éclairage tamisé, des matériaux insonorisés et une signalisation Claire.
- **Activité 4** : Accroître la sensibilisation à la politique sans parfum d'ISDE et assurer son application constante à l'aide d'une signalisation actualisée, de communications internes et d'initiatives de sensibilisation qui permettent aux gestionnaires de donner l'exemple et de corriger des situations de manière constructive.
- **Activité 5** : Surveiller et améliorer la qualité de l'air dans les aires très fréquentées et sensibles aux odeurs et communiquer des informations sur la qualité de l'air aux employés.

Remarque : Les tests de qualité de l'air tombent sous la responsabilité de la gestion immobilière de l'immeuble (bâtiments de base) dans les espaces loués ou appartenant à la Couronne. Dans les bureaux où ISDE est le gardien des biens immobiliers, celui-ci est responsable des tests de qualité de l'air.

Objectif 2 : Offrir des toilettes accessibles et inclusives dans tous les bâtiments d'ISDE.

- **Activité 1 :** Augmenter le nombre de toilettes dans les bureaux d'ISDE à l'édifice C.D.-Howe en ajoutant des toilettes accessibles à tous.
- **Activité 2 :** Évaluer l'aménagement des toilettes dans tous les bureaux d'ISDE pour déterminer si les caractéristiques d'accessibilité sont à jour conformément au Code national du bâtiment du Canada en vigueur et aux normes d'accessibilité.

Remarque : Les toilettes tombent sous la responsabilité de la gestion immobilière de l'immeuble (bâtiments de base). Les échéanciers et le financement sont tributaires de la capacité de SPAC d'exécuter cette initiative.

Objectif 3 : Assurer que les systèmes d'urgence et les procédures d'évacuation sont conformes aux normes d'accessibilité.

- **Activité 1 :** Appuyer SPAC/BGIS pour donner suite à la rétroaction reçue lors des tests de systèmes d'incendie et de sécurité des personnes en cas d'urgence dans l'édifice C.D.-Howe.

Remarque : En tant que principal locataire de l'édifice C.D.-Howe, ISDE est responsable d'assurer l'état de préparation en cas d'urgence et de coordonner les évacuations du bâtiment. Les systèmes d'incendie et de sécurité des personnes du bâtiment relèvent du domaine de responsabilité de la gestion immobilière du bâtiment (bâtiments de base).

- **Activité 2 :** Offrir des formations sur les opérations d'urgence afin d'outiller les agents de secours d'étage et accompagnateurs pour venir en aide rapidement aux personnes en situation de handicap, surtout ceux avec des problèmes de mobilité particuliers.
- **Activité 3 :** Évaluer les systèmes d'urgence des immeubles à la charge d'ISDE quant à la conformité au Code et à l'accessibilité.

Objectif 4 : Maintenir l'accessibilité des environnements pendant les projets de construction et de rénovation.

- **Activité 1 :** Examiner les procédures pour la planification et la communication de l'impact des travaux de construction sur le personnel, en veillant à ce que les considérations de santé, de sécurité et d'accessibilité soient prises en compte, et inclure des plans pour les échéanciers, les détours, les perturbations et les voies d'issue de secours accessibles.

Objectif 5 : Mettre en œuvre une signalisation à l'intérieur et à l'extérieur des espaces d'ISDE qui respectent les nouvelles exigences de signalisation du Programme fédéral de l'image de marque (PFIM) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du Canada (note : la publication des normes révisées est en attente).

- **Activité 1 :** Mener un examen de la signalisation dans les espaces occupés par ISDE pour repérer et remplacer la signalisation qui ne respecte pas les nouvelles exigences du PFIM du SCT.
- **Activité 2 :** Créer une trousse de signalisation générique qui répondra aux diverses exigences d'ISDE en matière d'orientation et de signalisation et servira à éliminer les obstacles identifiés en matière de signalisation, en collaboration avec les personnes-ressources concernées.

Technologies de l'information et des communications

« Je crois que l'attitude la plus inclusive quand il s'agit de conception accessible est de traiter l'accessibilité comme une expérience à vivre et à ressentir par tous les utilisateurs, plutôt qu'une liste à cocher. Une véritable accessibilité est atteinte lorsqu'une conception inclusive favorise la dignité, l'indépendance et l'utilité pour tous! »

- Omar Bani-Taha, chercheur principal en expérience utilisateur à ISDE

Comme les technologies hybrides du travail demeurent un élément central des opérations du gouvernement du Canada, ISDE accorde la priorité aux outils et systèmes numériques qui sont accessibles, inclusifs et faciles à utiliser. Dans un lieu de travail exempt d'obstacles, il est essentiel d'assurer que les employés puissent collaborer et communiquer efficacement dans des lieux physiques et virtuels.

Résultats des consultations sur les technologies de l'information et des communications

Les participants ont noté que les technologies de l'information et des communications (TIC) constituent un domaine dans lequel ISDE a fait d'importants progrès. Ils ont applaudi la capacité de réaction du personnel de soutien en TI et l'agilité du Ministère dans l'adoption de nouvelles technologies modernes. Ces efforts ont amélioré l'accessibilité dans le quotidien.

En parallèle, les personnes consultées ont indiqué qu'il serait possible de renforcer la collaboration en mode hybride. Des défis demeurent au niveau des technologies dans les salles de conférence lorsque la qualité inégale des équipements et les connaissances limitées des utilisateurs nuisent à l'accessibilité des réunions hybrides. Un investissement dans des microphones, des caméras et des casques de qualité supérieure, en respectant les normes du Bureau de la traduction, a été souligné, ainsi que des formations pour assurer que les employés peuvent utiliser les technologies efficacement.

S'inspirant de cette rétroaction, ISDE continuera de s'appuyer sur ses forces actuelles dans l'élaboration de ses objectifs et activités de TIC tout en éliminant les obstacles persistants. Parmi les domaines d'intérêt, on compte progresser dans la modernisation des technologies pour les salles de conférence et réunions hybrides, en assurant un accès équitable aux technologies et aux équipements d'adaptation, et en favorisant les contenus et les plateformes numériques accessibles, avec des formations offertes sur les meilleures pratiques. Le cas échéant, ISDE sollicitera les conseils du programme Accessibilité, adaptation et technologie informatique adaptée pour éclairer l'adoption de technologies accessibles et adaptatives dans l'ensemble du Ministère.

Objectifs et activités

Responsables : Directeurs, Modernisation, innovation et livraison; Conception, livraison et incubation de produits, Secteur du Service de transformation numérique.

Objectif 1 : Moderniser les espaces de réunion d'ISDE au moyen de technologies hybrides.

- Activité 1 : Évaluer les équipements actuels dans les salles de conférence.
- Activité 2 : Installer les technologies d'accessibilité requises dans les salles de conférence.

Objectif 2 : Veiller à ce que les employés puissent accéder aux technologies et équipements d'adaptation qui répondent à leurs besoins d'accessibilité et les évaluer.

- Activité 1 : Réserver un espace (p. ex., le Salon numérique) en y installant divers outils et équipements d'accessibilité (p. ex. claviers, souris, casques) à faire tester par les employés avant d'en faire l'acquisition.

Objectif 3 : Veiller à ce que les plateformes et contenus numériques d'ISDE soient accessibles.

- Activité 1 : Promouvoir la série de vidéos sur les caractéristiques d'accessibilité en utilisant les écrans numériques dans les lieux de travail d'ISDE.
- Activité 2 : Mettre à jour la série de vidéos sur les caractéristiques d'accessibilité dans l'application Adoption du site SharePoint avec les informations les plus récentes.
- Activité 3 : Refondre l'application Adoption du site SharePoint pour assurer une pleine compatibilité avec les outils d'accessibilité (p. ex., les lecteurs d'écran) d'ici 2027.
- Activité 4 : Activer les outils d'accessibilité de Microsoft 365 et vérifier qu'ils sont tous disponibles dans le compte locataire d'ISDE.

Objectif 4 : Promouvoir des pratiques numériques inclusives et accroître l'adoption d'outils d'accessibilité.

- Activité 1 : Publier chaque trimestre des conseils sur la conception inclusive (p. ex. les couleurs contrastantes, la taille de police) pour écrans numériques.
- Activité 2 : Créer des fiches « Le savoir numérique » dans l'application Adoption de Microsoft Teams en donnant des conseils et des meilleures pratiques.
- Activité 3 : Encourager l'utilisation d'outils nouveaux et actualisés d'accessibilité dans Microsoft 365.

Communications, autres que les technologies de l'information et des communications

« Un langage clair rend l'information accessible à tous, peu importe le niveau de lecture, la langue maternelle ou les capacités. Cette approche inclusive renforce la confiance du public et, surtout, aide les personnes vulnérables à reconnaître et à rejeter plus facilement les fausses informations. »

- Christopher Colyer, gestionnaire de communications Web

La communication est un élément essentiel de l'inclusion. ISDE s'efforce d'assurer que les employés et les Canadiens ont un accès équitable à une information claire, inclusive et exempte d'obstacles en matière de publicités, de contenus vidéo, de messages internes et externes et d'événements ministériels. Le Ministère examine et améliore continuellement ses

contenus Web et offre des formations continues pour améliorer les communications accessibles et inclusives.

Résultats des consultations sur les communications

Les personnes consultées ont noté que les communications sont un domaine d'expertise fort à ISDE, ce qui témoigne d'un engagement clair envers l'accessibilité. Ils ont insisté sur l'importance de poursuivre sur cette lancée et de maintenir le langage clair et la conformité aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 de niveau AA pour les produits numériques et imprimés, d'assurer des soutiens systématiques en matière d'accessibilité lors des événements d'entreprise, et d'intégrer des témoignages d'expériences vécues dans les communications internes pour approfondir la compréhension de l'accessibilité et des situations de handicap dans l'ensemble du Ministère.

ISDE va continuer à s'appuyer sur ses forces en intégrant des normes d'accessibilité et de meilleures pratiques à l'ensemble de ses canaux de communication.

Objectifs et activités

Responsable : Directeur, Liaison et mobilisation, Secteur des communications stratégiques et du marketing.

Objectif 1 : Assurer que tout le matériel publicitaire respecte les normes d'accessibilité du gouvernement du Canada pour offrir des communications inclusives exemptes d'obstacles à tous les Canadiens.

- **Activité 1** : Assurer que l'accessibilité est intégrée à chaque étape du processus publicitaire, de l'idéation à la production finale, et que tout matériel publicitaire se conforme aux normes d'accessibilité du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avant d'être publié.

Objectif 2 : Intégrer l'accessibilité dans tous les processus de production vidéo pour assurer que les contenus sont inclusifs, découvrables et utilisables par des personnes en situation de handicap.

- **Activité 1** : Veiller à ce que l'accessibilité soit intégrée à chaque étape de la production vidéo, notamment la planification, le tournage, le montage et la diffusion, en mettant à jour les procédures et listes de vérification pour respecter les exigences d'accessibilité.
- **Activité 2** : Assurer que toutes les vidéos diffusées ont des sous-titres et des transcriptions descriptives qui conviennent aux lecteurs d'écran.

Objectif 3 : Assurer que les communications ministérielles externes et internes sont inclusives, rédigées en langage clair et exemptes de langage capacitiste.

- **Activité 1** : Examiner les processus de publication des plateformes internes et externes pour intégrer un examen de l'accessibilité et la révision du texte en langage clair.
- **Activité 2** : Promouvoir l'utilisation d'outils et de listes de vérification approuvés pour aider les créateurs de contenus à repérer et à éliminer les obstacles avant la publication.

- **Activité 3** : Assurer que l'ensemble des pages Web, documents numériques et plateformes de communication respectent ou dépassent les normes d'accessibilité WCAG.
- **Activité 4** : Assurer que tous les contenus des médias sociaux d'ISDE se conforment aux meilleures pratiques d'accessibilité, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de textes de remplacement, au langage clair, aux mots-clics et aux sous-titres dans les vidéos.
- **Activité 5** : Participer à des communautés de pratique interministérielles axées sur les communications accessibles pour partager et apprendre des meilleures pratiques.

Objectif 4 : Assurer que les événements ministériels d'ISDE sont planifiés et exécutés de manière à éliminer proactivement les obstacles et à encourager une pleine participation.

- **Activité 1** : Élaborer et mettre en œuvre une liste de vérification normalisée pour évaluer l'accessibilité des lieux d'événements en personne et virtuels, et assurer qu'elle est utilisée dans le processus de planification pour tous les événements ministériels à l'échelle d'ISDE.
- **Activité 2** : Assurer que tous les événements ministériels à l'échelle d'ISDE offrent proactivement des services d'accessibilité comme l'interprétation en langue des signes américaine et québécoise et le sous-titrage en temps réel.

Acquisition de biens, de services et d'installations

L'approvisionnement joue un rôle important au soutien de l'accessibilité et de l'inclusion à ISDE. Que ce soit pour prendre des mesures d'adaptation ou acquérir des biens et services pour ses employés, ISDE veille à ce que les processus, les outils et les décisions d'approvisionnement soient inclusifs, efficaces et sensibles aux besoins diversifiés des employés.

Résultats des consultations sur l'approvisionnement

Les personnes consultées ont indiqué que les processus d'approvisionnement peuvent être complexes et longs. Il est possible de rendre ces processus plus accessibles et simples, notamment en demandant aux utilisateurs finaux de vérifier que les mesures d'adaptation et les soutiens répondent effectivement à leurs besoins individuels.

En fonction de cette rétroaction, ISDE a établi des initiatives prioritaires pour simplifier les processus d'approvisionnement, accélérer le traitement des demandes de mesures d'adaptation et accroître la sensibilisation et la capacité des professionnels de l'approvisionnement au sujet des exigences d'accessibilité.

Objectifs et activités

Responsable : Directeur, Contrats et gestion du matériel, Secteur de la gestion intégrée.

Objectif 1 : Simplifier le processus d'approvisionnement pour assurer qu'il est accessible, simple et inclusif pour tous les employés et intervenants.

- **Activité 1** : Examiner les processus d'approvisionnement actuels pour repérer des obstacles à l'accessibilité et formuler des recommandations.
- **Activité 2** : Élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices en langage clair pour appuyer les employés qui exécutent des procédures d'approvisionnement.
- **Activité 3** : Convertir les formulaires et documents d'approvisionnement en format accessible pour tous les utilisateurs.

Objectif 2 : Assurer l'approvisionnement en temps voulu de biens utilisés dans les mesures d'adaptation à l'intention des employés.

- **Activité 1** : Mettre en œuvre un processus de priorisation des demandes de mesures d'adaptation pour accélérer un approvisionnement approuvé.
- **Activité 2** : Déterminer une norme de service en matière d'approvisionnement pour les demandes en vertu de l'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

Remarque : Consulter la section [Emploi](#) pour d'autres renseignements sur les mesures d'adaptation à l'intention des employés.

Objectif 3 : Améliorer les processus d'approvisionnement en sensibilisant davantage à l'accessibilité et en participant aux réseaux de partage des connaissances.

- **Activité 1** : Donner des séances d'information sur l'accessibilité pour accroître la sensibilisation et renforcer les capacités parmi les professionnels de l'approvisionnement.
- **Activité 2** : Participer à des communautés de pratique interministérielles axées sur l'approvisionnement accessible pour découvrir et adopter de meilleures pratiques.

Conception et prestation de programmes et de services

ISDE s'est engagé à faire en sorte que tous les programmes et services soient accessibles, inclusifs et conçus dans une optique d'intersectionnalité. ISDE vise à outiller son personnel des connaissances, des outils et des cadres nécessaires pour concevoir et exécuter des programmes et services qui répondent aux besoins diversifiés de son effectif et de la population canadienne.

Résultats des consultations sur la conception et la prestation des programmes et services

Les considérations liées à l'accessibilité et l'intersectionnalité, notamment lors de l'analyse comparative entre les sexes (ACS Plus), doivent être intégrées dès le début dans la conception des programmes. Une plus grande uniformité et une meilleure responsabilisation pour l'ensemble des programmes et services ont été mentionnées comme prioritaires. Certains ont également souligné l'utilité d'une formation sur la conception de programmes accessibles, la communication en langage clair et les préjugés inconscients pour appuyer ces améliorations.

S'appuyant sur ces enseignements, ISDE intégrera l'accessibilité et l'intersectionnalité dans ses objectifs et activités pour la conception, la prestation et le suivi de ses programmes et services; il renforcera les capacités des employés en offrant des conseils et des formations; et il améliorera la sensibilisation et la participation aux programmes et services. Par ailleurs, sous la direction du Secrétariat de l'intelligence artificielle, ISDE mènera des recherches pour repérer des obstacles d'accessibilité possibles dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et élaborera des stratégies pour atténuer les risques. Ces travaux s'alignent sur le mandat élargi du gouvernement du Canada en matière d'IA qui est d'assurer une mise en œuvre responsable, inclusive et équitable des technologies d'IA dans l'ensemble des opérations fédérales.

Objectifs et activités

Responsable : Directeur principal, Centre d'expertises, subventions et contributions et affaires du Conseil du trésor,

Objectif 1 : Assurer que tous les programmes et services sont accessibles par défaut.

- **Activité 1** : Détecter et éliminer proactivement les obstacles à l'accessibilité dans les programmes, les services et les politiques destinés à un public externe en intégrant des questions pour évaluer les écarts d'équité dans les phases de planification, de conception, de prestation et de surveillance du cycle de vie.
- **Activité 2** : Étendre et diversifier les canaux de promotion des programmes, des services et des politiques pour rejoindre un public plus large et accroître la sensibilisation et la participation.
- **Activité 3** : Élaborer et exécuter des lignes directrices et des formations ciblées en matière d'accessibilité à l'intention des gestionnaires de programme.
- **Activité 4** : Examiner l'accessibilité des nouveaux outils, guides, formulaires et procédures des subventions et des contributions pour les rendre accessibles par défaut.

Objectif 2 : Repérer et éliminer proactivement les préjugés et les obstacles en matière d'accessibilité dans le domaine de l'IA.

- **Activité 1** : Mener des recherches et des analyses sur les préjugés, les obstacles et les résultats discriminatoires potentiels de l'IA en matière d'accessibilité et établir des lignes directrices et des stratégies d'atténuation.

Transport

Même si le mandat d'ISDE n'englobe pas directement le transport, des consultations auprès de personnes en situation de handicap ont relevé des possibilités pour ISDE d'influencer et d'améliorer les résultats d'accessibilité pour les employés. Cela comprend notamment des enjeux liés aux espaces de stationnement accessibles et aux travaux de construction autour des immeubles d'ISDE qui peuvent nuire à l'accès, et des considérations d'accessibilité pour les employés en déplacement. Pour y répondre, des objectifs ont été élaborés pour renforcer les services, les outils et les communications liés aux transports.

Objectifs et activités

Responsable : Directeur, Contrats et gestion du matériel, Secteur de la gestion intégrée.

Objectif 1 : Convertir les formulaires, documents et outils de gestion de la flotte de véhicules en formats accessibles pour tous les utilisateurs.

- **Activité 1** : Mener un examen des formulaires numériques de gestion de la flotte de véhicules et les convertir en formats accessibles qui respectent les normes WCAG 2.1 de niveau AA, en assurant leur compatibilité avec les lecteurs d'écran et les technologies d'assistance.

Objectif 2 : Fournir de l'information sur les services de transport offerts à proximité des immeubles d'ISDE.

- **Activité 1** : Développer et maintenir une page intranet avec une liste d'options de transport, notamment le stationnement, les taxis, le transport en commun et le transport adapté.
- **Activité 2** : Assurer des communications rapides auprès des employés concernant les changements aux aires de dépôt et de ramassage du transport adapté lors de travaux de construction.

Objectif 3 : Tenir compte de considérations d'accessibilité pour les employés d'ISDE en déplacement.

- **Activité 1** : Examiner la liste d'hôtels nationaux et internationaux pour assurer que tous les hôtels qui y figurent ont des caractéristiques d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- **Activité 2** : Améliorer les communications pour assurer que les employés en situation de handicap connaissent leurs droits d'avoir des mesures d'adaptation en déplacement.

Objectif 4 : Assurer que des options de stationnement accessibles sont disponibles aux emplacements appartenant à ISDE.

- **Activité 1** : Élaborer et mettre en œuvre un plan pour aménager des espaces de stationnement accessibles, notamment des caractéristiques d'assistance telles que des boutons d'appel et des rampes.

Consultations

Le Secrétariat de l'accessibilité a mis l'accent sur la consultation collaborative avec les personnes en situation de handicap lors de l'élaboration du Plan sur l'accessibilité d'ISDE pour 2026-2028, en s'inspirant des principes de la co-création et du principe « Rien sans nous ». Reconnaissant que les consultations peuvent parfois être perçues comme procédurales, le Secrétariat de l'accessibilité a structuré les séances de manière à ce qu'elles soient substantielles, participatives et transparentes, en veillant à ce que la rétroaction inspire les objectifs et activités ministériels.

La première série de consultations portait sur l'identification d'obstacles rencontrés par les employés en situation de handicap à ISDE et sur l'exploration de possibilités d'amélioration

dans chacun des domaines prioritaires. Les participants ont été invités à réfléchir aux initiatives actuelles, aux changements essentiels qui s'imposent et à leur vision d'un lieu de travail pleinement accessible. Une consultation de suivi a passé en revue les résultats, les objectifs et les activités proposés pour assurer la compatibilité avec la rétroaction antérieure et démontrer comment les recommandations avaient été prises en compte.

Tout au long de ce processus, le Secrétariat de l'accessibilité a travaillé en étroite collaboration et de manière continue avec le Réseau des personnes en situation de handicap d'ISDE. Les participants ont confirmé que leurs perspectives étaient bien représentées et ont offert des mises au point pour améliorer la clarté de certaines activités et assurer l'alignement avec les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès. Les sujets soulevés pendant les consultations ont été intégrés tout au long des sections correspondantes du présent plan, en veillant à ce que les observations des employés inspirent les objectifs, les activités et les indicateurs.

Les questions utilisées pendant ces séances sont disponibles à l'annexe A. Les personnes consultées avaient également le choix de fournir une rétroaction par d'autres moyens, dont Slido pour les réponses anonymes.

Responsabilisation et production de rapports

Le suivi et la diffusion de la rétroaction et des résultats en matière d'accessibilité sont essentiels pour assurer que les initiatives d'ISDE demeurent efficaces et pertinentes. Dans cette optique, ISDE a introduit un cadre de résultats pour suivre les progrès dans tous les domaines prioritaires du Plan sur l'accessibilité d'ISDE pour 2026-2028. Ce cadre constitue une base pour les rapports annuels, la prise de décisions éclairées et la mesure continue des résultats.

Pour améliorer davantage la transparence et démontrer sa capacité d'intervention, le Secrétariat de l'accessibilité diffusera des rapports mensuels auprès des employés sur les obstacles signalés, y compris les mesures prises et l'issue de la résolution. Pour de plus amples renseignements sur le processus de rétroaction et la production de rapports à ISDE, veuillez consulter la [Description du processus de rétroaction](#).

Ensemble, ces mécanismes renforcent la responsabilisation et favorisent l'amélioration continue à l'échelle du Ministère. ISDE continuera de faire évoluer et d'adapter ses plans sur l'accessibilité et ses rapports d'avancement pour répondre à divers besoins et permettre de créer un Canada plus accessible et inclusif pour tous.

Annex A

Liste de questions des consultations sur le Plan sur l'accessibilité d'ISDE (février à avril 2025)

Les questions suivantes ont été réutilisées pour les huit domaines prioritaires identifiés dans ce plan.

1. Quelles initiatives sont efficaces dans le (domaine prioritaire choisi) et comment pouvons-nous améliorer ces réussites?

2. Quels sont les changements les plus importants et significatifs que nous devons mettre en œuvre pour opérer la transition vers l'état futur que vous avez décrit?
3. À quoi ressemblerait l'état futur si nous réussissons à atteindre nos objectifs dans le (domaine prioritaire choisi)? Pouvez-vous décrire l'état envisagé?

Liste de questions des consultations sur le Plan sur l'accessibilité d'ISDE (septembre 2025)

1. Quelles sont vos impressions générales du cadre?
2. Y a-t-il des lacunes dans les objectifs, initiatives ou indicateurs proposés pour les domaines prioritaires?
3. Avez-vous d'autres commentaires ou rétroactions à formuler?